SISTERON-JOURNAL

POLITIQUE — COMMERCIAL — LITTÉRAIRE-SPORTIF — ET D'ANNONCES JUDICIAIRES

Administration - Rédaction : Tél. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (B.-A.)
Directeur : Marcel LIEUTIER

Abonnement : 1 an : 450 francs
C. C. P. PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Paraît le Samedi

63me Année

Le Numéro : 10 francs

N° 627

SAMEDI 18 JANVIER 1958

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 65 frs la ligne
Autres Annonces : on traite à forfait

Pour la Publicité extra-régionale
s'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise, PARIS (2e)

NOTRE AVENIR ET LE PETROLE : de grands bouleversements en perspective

Moyen-Orient ou Sahara ?

Le deuxième concile afro-asiatique qui s'est tenu au Caire est un évènement dont on ne saurait assez souligner l'importance et la gravité. Depuis Bandoeng que de chemin parcouru ! De tremplin pour le nationalisme afro-asiatique et le prestige de Nasser qu'elle devait être dans l'esprit de ses organisateurs, la conférence de Moscou s'est affirmée une nouvelle victoire de l'axe Moscou-Pékin. Grâce à l'Egypte la collusion du panarabisme avec l'impérialisme marxiste est un fait accompli.

Les conséquences en seront de deux sortes : les unes concernant le Proche et le Moyen-Orient ; les autres l'Afrique du Nord. La guerre froide pour le contrôle des pétroles est dans les deux cas au centre des préoccupations.

En ce qui concerne le Moyen-Orient, la délégation soviétique à la conférence du Caire a encouragé les pays musulmans à nationaliser les biens étrangers installés sur leurs territoires. Or, d'ici quelques semaines doit se tenir au Caire une nouvelle conférence entre les pétroliers arabes. De nombreux symptômes indiquent qu'une offensive est en préparation qui pourrait bien dépasser en envergure l'affaire du Canal : son objectif, *la nationalisation* des pétroles de l'Irak Petromeum, de l'Aramco et autres grandes compagnies anglo-saxonnes.

Déjà un net revirement se dessine en Irak. Si ce pays devait tomber demain aux mains d'une faction crypto-communiste, la voie serait alors libre pour la réalisation du plan en question, à savoir mise en pool des pétroles arabes, construction d'un pipe-line arabe reliant l'Iran à la côte Syrienne. Du même coup la solidarité arabe, un moment tenue en échec par les rivalités qui s'étaient fait jour entre pays producteurs (Arabie, Koveit, Irak, Iran) et pays non producteurs (Syrie, Jordanie, Yemen, Egypte) se ressouderait d'elle-même tandis que, à l'opposé s'écrouleraient tous les projets échafaudés par l'Amérique et l'Angleterre (pacte de Bagdad, doctrine Eisenhover, etc...).

Si nous tournons maintenant nos regards vers l'Afrique du Nord que voyons-nous ? Le premier pétrole saharien arrive au terminal méditerranéen de Philipeville. De là il sera acheminé sur Marseille par pétroliers, d'où un autre pipe le conduira jusqu'en Bourgogne où il est appelé à être raffiné : la ténacité et l'immense somme d'efforts déployés par la France trouvent ainsi une première récompense. A cet égard une rapide rétrospection n'est pas inutile.

Voici quelques années à peine rien n'était encore en vue. Puis des espoirs se firent jour que la rebellion algérienne devait décourager en partie. Nombreux furent alors ceux qui prédirent qu'on allait à un échec certain. Le démenti est là : malgré la rebellion les recherches ont été poursuivies, les forages se sont multipliés, le premier pipe-line a été posé, une voie ferrée de 250 kms a été élargie en des temps records, des pistes construites, des aérodromes aménagés, des dispositifs de protection mis en place.

L'opération « Drapeau » comme on la nomme à juste titre, fut un acte de foi en l'avenir et la meilleure des réponses aux humiliations de Suez ?

Or, si paradoxal que cela soit, c'est ce moment où d'immenses espoirs se lèvent pour la France et ses Territoires d'Afrique, que choisit pour récidiver une cabale dont l'objectif avoué est de provoquer l'abandon de l'Algérie. D'une part on prétend que l'Algérie coûte très cher au budget métropolitain et serait la seule cause du marasme de notre économie ; d'autre part on évoque pour le Sahara la perspective d'une faillite à la manière du Canal de Panama.

Or il saute aux yeux que l'exploitation du pétrole saharien n'est pas faite pour corroborer le bien-fondé de pareils arguments. En effet si au début de la production d'Hassi Messaoud est naturellement modeste (entre 500.000 et un million de tonnes pour 1958) il n'en sera pas toujours ainsi puisque, aux dires de spécialistes étrangers, ces chiffres sont appelés à passer à 7 millions de tonnes dès 1960 et à 13 millions ou plus en 1963, soit 50 °/° des besoins actuels de l'Union Française (25 millions environ). L'intérêt en est donc double : d'une part, réalisation d'une économie en devises très importante de l'ordre d'environ 200 milliards dès 1960 ; de l'autre, fin à brève échéance d'un état de dangereuse dépendance vis à vis des pays du Moyen-Orient. La France étant, en effet, devenue le plus gros client de l'Irak.

A quoi il convient encore d'ajouter d'autres perspectives concrétisées par la découverte d'immenses réserves de gaz naturel à Hassi M'Rel, qui permettraient l'industrialisation, hier encore impensable, de l'Algérie.

Entre la thèse qui consiste à défendre l'Algérie comme la seule voie d'accès possible vers le Sahara et vers l'Afrique noire, et celle qui, à l'inverse, prétend se défaire du Sahara au profit d'une confédération d'états indépendants associés à une mise en valeur en commun mais qui seraient rapidement tentés de s'inféoder au Caire donc à Moscou, le choix ne devrait pas être douteux.

Déjà vient de s'ouvrir à Tunis un « Office de documentation et de propagande communiste » destiné à coordonner, sous direction italienne, l'action des divers partis communistes du Maghreb.

Grâce au Sahara la France est probablement, à l'heure présente, si l'on fait exception de l'Amérique, le *seul pays* à détenir une clé susceptible d'éviter à l'Occident la répétition d'un nouveau « coup de Suez ». Il est par conséquent de son devoir et de son intérêt de faire tout pour en conserver la possession le plus longtemps possible. Cette clé est en effet pour notre pays une chance inespérée de redevenir un *arbitre* influent et écouté.

Comité des Fêtes

Le départ pour Paris de M. Maurice Allègre, a laissé la place vacante de Président du Comité des Fêtes. Cette place — quoique l'on en dise — n'est pas recherchée. Cependant Sisteron ne doit pas rester sans Comité permanent des Fêtes. Après plusieurs réunions, M. Armand Achard, directeur-propriétaire du restaurant « La Potinière » a accepté cette lourde et écrasante charge d'être le nouveau président.

Une grande réunion sera donnée sous quelques jours, de tous les amis des fêtes qui diront si les manifestations doivent continuer ou s'arrêter.

DU HAUT DE LA CITADELLE

FOIRE DE SAINT-ANTOINE ET FETE DU FAUBOURG

C'est la première foire de l'année, elle est patronée par deux Saints qui s'entendent parfaitement pour la bonne réussite de cette foire, Saint-Antoine et Saint-Marcel. Autrefois ces deux Saints étaient fêtés au faubourg, c'était l'occasion d'un grand concours de boules, de ripailles, de chants et de danses dans les cafés.

Demain Dimanche 19 Janvier, à 13 heures 30, Concours de Boules à Pétanque à la mêlée ouvert à tous les joueurs qui sont priés d'apporter leurs boules.

Le concours se fera par doublettes (3 boules) et sera doté de 4.000 francs de prix plus les mises fixées à 100 francs par joueur. En cas de mauvais temps le concours sera disputé aux mounes.

Les traditionnels pois-chiches (les cèzes comme on dit) clôtureront la fête avec des chansons.

* * * *

CONSEIL MUNICIPAL

Hier Vendredi, à 21 heures, dans la salle des délibérations, 1er étage, le Conseil Municipal de Sisteron s'est réuni sous la présidence de M. Elie Fauque, maire.

Nous donnerons dans notre prochain numéro le compte-rendu de cette séance.

* * * *

INAUGURATION DU « RALLYE-BAR »

Le Bar-Tabacs des Alliés n'est plus. Vive le « Rallye-Bar ».

En effet, Samedi dernier, à 19 heures, plusieurs personnalités de la ville étaient invitées à l'apéritif d'inauguration du « Rallye », bar-tabacs, rue de Provence.

M. et Mme Paolillo et M. et Mme Vives, les nouveaux propriétaires, recevaient leurs invités dans une salle complètement transformée avec un matériel moderne et de bon goût.

Après avoir choqué les verres, M. Fauque, en qualité de premier magistrat, en quelques mots souhaita la bienvenue aux nouveaux propriétaires dans la bonne ville de Sisteron.

Et avec la disparition du Café des Alliés, c'est encore quelque chose du vieux Sisteron qui s'en va.

Et ainsi va la vie.

* * * *

MUSIQUE

Les « Touristes des Alpes » qui étaient en sommeil depuis leur concert de Ste-Cécile, vont reprendre leur activité. Leur chef M. Verplancken va mettre à l'étude un programme pour le prochain concert de printemps.

A cet effet en prévision de la bonne exécution de ce programme, Messieurs les musiciens sont priés d'assister régulièrement aux répétitions qui ont lieu les Mardi et Vendredi de chaque semaine. Le chef et le président des *Touristes des Alpes* comptent donc sur l'assiduité de chacun pour la bonne étude du programme à venir.

* * * *

A L'ALCAZAR

Ainsi qu'on a pu le lire dans « Sisteron-Journal » la direction de cet établissement lyrique a été donnée à M. Giafferi Charles.

Pour l'inauguration de ce changement de direction, M. Giafferi s'est assuré le concours de l'orchestre Bernard Magaud demain Dimanche 19 Janvier à 21 h.

La réputation de cet orchestre n'est plus à faire, son groupe de musiciens sera accompagné par sa chanteuse de charme et nous sommes persuadés que les danseurs passeront une agréable soirée demain Dimanche à 21 heures.

AUTORISATION DE RECHERCHES DE PETROLE DANS LE VAUCLUSE LES ALPES ET LA DROME

Par décret publié au « Journal Officiel » il est accordé à la Compagnie des Pétroles France-Afrique un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « permis de die », portant sur une superficie de 4.550 km2 environ, à l'intérieur d'un périmètre englobant une partie du territoire des départements des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes, de la Drôme, de l'Isère et de Vaucluse.

* * * *

ANCIENS COMBATTANTS

A l'occasion du mariage de son petit-fils Régis Constant avec Mlle Georgette Estornel, M. Turrel Paulin, de Mison, a fait don à l'Amicale de la somme de 1.000 francs.

Les Anciens Combattants assurent leur camarade de leur vive reconnaissance et adressent aux nouveaux époux félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

Ils souhaitent aussi une longue et prochaine permission au jeune marié, actuellement sous les drapeaux.

* * * *

L'Assemblée Générale Annuelle prévue par les statuts aura lieu le Dimanche 2 Février, à 10 heures, dans une salle de la Mairie.

Tous les membres de l'Amicale sont priés d'assister à la réunion.

Les Combattants de 39-45 sont particulièrement invités parce qu'ils doivent dès à présent, relever les anciens et se charger d'une mission qui, dans *leur intérêt*, leur incombe.

Le Secrétaire : PASCAL.

* * * *

A L'ECOLE MATERNELLE

Les tout-petits adressent un gros merci au papa de leur camarade Denis, boulanger rue Droite, qui leur a offert de succulentes galettes des Rois.

* * * *

CANAL DE SAINT-TROPEZ

Les co-arrosants sont avisés que l'Assemblée générale annuelle se tiendra demain Dimanche 19 Janvier, à 15 heures à la Mairie.

A l'ordre du jour : compte-rendu de l'exercice écoulé ; renouvellement des Syndics ; questions diverses.

* * * *

DANS LES EAUX ET FORETS

La grande famille des forestiers fêtait dimanche dernier à Château-Arnoux, le départ de M. Trottet, ingénieur des Eaux et Forêts à Sisteron.

M. Trottet qui compte 40 ans de service administratif dans les Eaux et Forêts, dont 12 ans à Sisteron, laisse parmi la population Sisteronnaise un bon souvenir tant par ses connaissances administratives que par son amabilité envers ses subordonnés.

M. et Mme Trotet se retirent à Nice où nous leur souhaitons un heureux séjour et une longue longévité. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

Par contre nous souhaitons la bienvenue à M. Melquiond, ingénieur adjoint des Eaux et Forêts, qui vient d'être nommé à Sisteron en cette même qualité.

* * * *

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Les intéressés sont informés qu'à dater de ce jour la Recette Buraliste est transférée chez M. Vives, Bar-Tabacs « Le Rallye » rue de Provence.

© VILLE DE SISTERON

L'USINE DE METELINE

L'usine de Sisteron va changer de propriétaire.

L'usine de produits chimiques qui depuis 1915 s'élève sur le terrain de Mételine va — dit-on — changer de propriétaire. Elevée à 1 km de la ville, elle fut construite pour les nécessités de la guerre 14-18 en fabriquant de la cyanamide, elle fonctionna quelque temps, mais la guerre finie elle fermait ses portes et restait sous la surveillance d'un gardien, puis elle reprit petit à petit, la ville de Sisteron, qui en était la propriétaire la céda à M. Fournier, de Marseille, qui lui donna une impulsion nouvelle et occupait environ 80 ouvriers ; les bâtiments furent réparés, l'adduction d'eau y fut installée, elle reprit une allure plus grande en donnant un rendement plus important.

Ces temps derniers le bruit se répandait qu'elle venait d'être cédée à une Société Belge qui va l'exploiter avec des moyens de fabrication beaucoup plus grands. Si l'affaire est conclue cette usine développera davantage sa production, elle occupera un personnel plus nombreux qui trouvera dans ces emplois des moyens d'existence plus adéquat avec la vie.

Nous formons des vœux que cette usine de produits chimiques fonctionne longtemps et encore toujours dans l'intérêt de ceux qui y seront employés et de la ville, nous souhaitons encore que d'autres usines viennent s'installer à Sisteron, il y a des terrains à bâtir, le Conseil Municipal doit s'efforcer de les attirer ici en leur donnant toute facilité pour l'acquisition des terrains de même que la force motrice et l'éclairage électrique leur soit concédé à des prix modérés, c'est à ces conditions que Sisteron qui a tant perdu au point de vue administratif, peut reprendre un essor commercial plus actif, par conséquent plus grand.

* * * *

PRIMES A LA CULTURE DE L'OLIVIER

Il est rappelé aux bénéficiaires de primes à l'oléiculture que des imprimés sont à leur disposition au Secrétariat de la Mairie. La date limite de dépôt des déclarations est fixée au 31 Janvier.

* * * *

DISTINCTION

Par arrêté du Préfet des Basses-Alpes en date du 13 Janvier 1958, la médaille d'argent du travail a été décernée à M. Pierre Esclangon, agent général d'assurances à Sisteron.

Nous adressons au nouveau décoré nos félicitations.

* * * *

EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

A la suite des demandes faites par notre sympathique maire M. Fauque, auprès des autorités préfectorales, notre ville est devenue depuis Mardi un grand centre d'examens de permis de conduire. C'est avec plaisir que nous avons vu grand nombre de jeunes gens et de demoiselles se rendre sur le Cours du Collège pour y subir, dans l'après-midi de Mardi, l'examen en question sous l'autorité de M. l'Ingénieur délégué à cet effet.

30 candidats se sont présentés à l'examen du permis de conduire. L'Auto-Ecole Mir, de Sisteron, a présenté 23 candidats et cette école de conduite est actuellement équipée pour présenter des candidats au permis poids lourds et transports en commun.

Nous connaissons toutes les difficultés pour l'obtention de ce permis, l'examinateur complique à plaisir les trajets à parcourir, il s'assure également si les postulants connaissent le Code de la route et tous les signaux adéquats. Nous comprenons très bien les difficultés inhérentes à l'examen, elles permettent aux postulants de bien connaître leur Code afin d'éviter plus tard les accidents qui chaque jour alimentent la chronique des blessés et des morts.

A LA BELLE JARDINIERE
Grande Réclame de BLANC
Pardame Dralux
Demander notre Catalogue

NECROLOGIE

Lundi dernier avaient lieu, à Laragne, les obsèques de M. Julien Maurel qui fut Sisteronnais par son mariage avec Mlle Marrou, sœur de notre confrère Maurice Marrou, de Paris.

Exerçant la profession de tailleur, il était venu s'établir à Sisteron vers 1910, d'abord aux quatre coins puis à la rue de Provence qu'il ne devait plus quitter ces derniers temps. Ancien Combattant de la guerre 14-18 il la fit au 203me avec de nombreux Sisteronnais. A son retour il participa à la création de l'Association des A. C. dont une délégation se rendait à Laragne se joindre au long cortège et représenter l'Association de notre ville, il appartenait également à notre Société de Secours Mutuels dont il fut un des administrateurs.

A son fils Robert, docteur en médecine à Grenoble, à son beau-frère Maurice Marrou, à tous les membres de sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.

* * * *

VARIETES - CINEMA

Samedi, en soirée
Dimanche, en matinée et soirée
Antonella Lualdi, Franco Interlenghi, dans un très beau film

IL N'Y A PAS DE PLUS GRAND AMOUR

avec la participation de Gino Cervi.

La semaine prochaine
LES WECK-ENDS DE NERON

* * * *

ON A TROUVE

Un chapeau de dame.

* * * *

CAISSE D'EPARGNE

Les Bons-récompense de l'école des garçons seront reçus aujourd'hui Samedi 18 Janvier de 11 h 30 à midi et de 16 h. 30 à 17 heures. Passé ce délai les bons émis pendant l'année 1957 seront périmés.

MARBRERIE GENERALE
FUNERAIRE — BATIMENT
R. CAFFIN
Magasin et Atelier
Rue des Combes — SISTERON

Aux mères de famille

CE N'EST PAS DANS VOS MOYENS DITES-VOUS... C'EST A VOIR !...

Pour vous faire une opinion sur la possibilité d'acheter une bonne Machine à laver le linge, nous sommes prêts à vous documenter sur la machine qui convient et à vous faire une démonstration à domicile.

Vous serez surprise de tous les avantages qu'elle vous offre pour un prix et des conditions inconnus à ce jour.

Pour celà adressez-vous aux Etablissements

Appareils Ménagers — Francis JOURDAN
11, Avenue des Arcades (près du Rex) — SISTERON — Téléphone 8

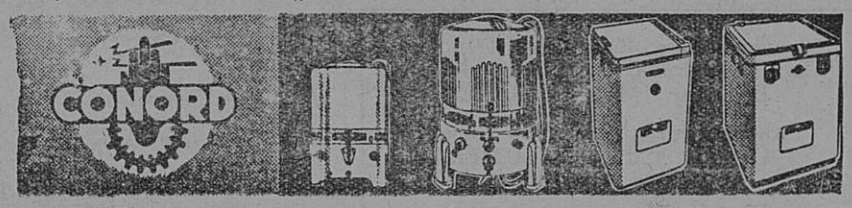

La Maison Marceau BLANC
Bois et Charbons — Dépôt de Desmarais Frères
Les 4 Coins — SISTERON
informe les intéressés qu'elle tient à leur disposition toute la gamme des Fuels Domestiques en emballages de 20, 50 et 200 litres ou par citerne.

Mme AUTRIC
PEDICURE MEDICAL
5, Rue Jeu de Paume — DIGNE
Téléphone 35
recevra sa clientèle de 8 à 19 heures
Lundi 20 Janvier, Hôtel des Acacias
Soulagement immédiat sans douleur
Cors, Durillons, Ongles incarnés, etc.
Tarif : 500 francs

chez ROME Agent exclusif
Télé 178 — SISTERON
Visitez le magasin des
Cycles et Cyclomoteurs F. SOUVET
— Vélos baby pour enfants —
et Motos NEW-MAP
Machines à Coudre NEVA

A. BRUN
Agent Général
Tél. 26 et 126 — SISTERON

Voulez-vous être bien habillé ?
Avoir un vêtement qui dure ?
Alors sans hésiter
Habillez-vous sur mesure
Pierre MÉNARDO
Tailleur Hommes et Dames
54, Rue Droite — SISTERON
Draperies françaises et anglaises

Renseignez-vous avant de choisir
Achetez les plus beaux meubles
aux meilleurs prix
à la FABRIQUE BOUISSON
10, Rue Saunerie, SISTERON
Ameublement général - Choix incomparable
Une seule visite vous convaincra
Ne pas confondre ; bien s'adresser
MEUBLES BOUISSON
10, Rue Saunerie, SISTERON

DEPANNAGE SUR PLACE
dans la région
même le dimanche
des Récepteurs RADIO - TELEVISION
toutes marques
André SALA
Radio - Electricien
17, Rue E. Boyoud — Saint-AUBAN
Téléphone 71 à Saint-Auban
Installation ANTENNES TELEVISION

Nous publions ci-dessous les opérations effectuées à l'Abattoir Municipal de Sisteron au cours de l'année 1957 :

	Saisies		Consommation locale		Expéditions		Total	
	poids Viande	poids viscères	nombre	poids	nombre	poids	nombre	poids
Taureaux		18	20	5.148			20	5.166
Bœufs	21	30	28	6.956			28	7.007
Vaches	384	227	128	27.192	1	260	129	28.063
Veaux			379	19.777			379	19.777
Moutons	6				3.235	57.034	3.235	57.040
Brebis	504				791	17.330	791	17.834
Agneaux			3.394	40.210	61.437	882.662	64.831	922.872
Chèvres					18	364	18	364
Chevreaux			594	2.437	365	1.907	959	4.344
Porcs	180		1.219	88.806	45	4.478	1.264	93.464
Viande foi				77.211				77.211
	1.095	275	5.762	267.737	65.892	964.035	71.654	1.233.142

UNE ALLUMETTE
et à toute minute
sans installation sans entretien
vous pouvez dès à présent
affronter les mois d'hiver
avec
CALUX
le nouveau radiateur mobile
ANTARGAZ
En vente :
Etablissements BARET
Auto-Durance — SISTERON

POUR PEINDRE SOI-MEME
PEINTURE A L'HUILE « LE ZEBRE »
en boîte de 1 kilo
295 frs
DROGUERIE Paul BERNARD
63, rue Droite — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

PARIS-MATCH

vous présente
le reportage photographique complet de l'expédition d'HILLARY
et
La Course au Pôle Sud
par Raymond Cartier.

LE TEMPS QU'IL FAIT

Sous cette rubrique nous ne voulons pas faire savoir aux autochtones le temps que nous avons actuellement à Sisteron, ils le connaissent comme nous, mais nous tenons à faire connaître à nos compatriotes du dehors qu'à Sisteron le temps est beau et que sauf un peu de mistral, au milieu de la journée le soleil permet aux promeneurs de s'évader de leur domicile sans crainte de pluie ou de neige.

MARIAGE

Samedi dernier a eu lieu le mariage de Mlle Ginette Latil, fille de Mme et M. Emile Latil, propriétaires de l'Alcazar, avec M. André Lieutier, fils de Mme et M. Antonin Lieutier, expéditeur en bestiaux.

Ce mariage a réuni deux familles Sisteronnaises sympathiquement connues.

Nous adressons nos meilleurs souhaits aux jeunes époux et aux familles nos félicitations.

BLANC

Maison BARTEX

22, Rue Droite, 22

Voici l'époque du BLANC

Comme tous les ans la Maison BARTEX offre à sa fidèle clientèle sa quinzaine de BLANC.

Vous trouverez chez nous tout ce qui concerne la literie, articles de toilette, d'hygiène, toute la layette, les tissus d'ameublement, un choix immense de rideaux et de stores.

Toute la lingerie fine pour hommes, dames et enfants, et ceci à des prix tout à fait avantageux.

Vu la hausse incessante des prix nous conservons toujours notre devise *Vendre toujours bon et bon marché.*

Ce que vous ne voyez pas dans nos étalages, vous le trouverez à l'intérieur.

BARTEX

LA MAISON DE CONFIANCE

— — Entrée Libre — —

Lundi 20 Janvier

GRANDE FOIRE

A SISTERON

HYMENEE

A l'occasion du mariage de M. André Lieutier avec Mlle Ginette Latil, il a été versé la somme de 5.000 francs à répartir comme suit : 2.000 frs pour les soldats d'Algérie, 1.000 frs pour le Sisteron-Vélo, 1.000 frs pour le Quadrille Sisteronnais et 1.000 frs comme argent de poche aux vieillards de notre Hôpital-Hospice.

Nos remerciements et meilleurs vœux aux jeunes époux.

L. PONTRE
21-23, Al. L. Gambetta, MARSEILLE 1er
ou à la Librairie LIEUTIER

Devenez Propriétaire avec 1 Million

PLACEMENT OR

Prêt Crédit Foncier. Avantages fiscaux

S'adresser à Me MALPLAT, notaire à SISTERON (Basses-Alpes).

DECLARATION A SOUSCRIRE

par les employeurs et les débirentiers ainsi que par les personnes qui reçoivent de l'étranger des traitements, salaires, pensions ou rentes viagères.

Les personnes qui versent soit des traitements, salaires, rémunérations, émoluments divers, pensions ou rentes viagères, soit des droits d'auteur ou des commissions, courtages, ristournes ou honoraires, tantièmes et jetons de présence, doivent adresser au Directeur des Contributions Directes, avant le 1er Février de chaque année, une déclaration indiquant pour chacun des bénéficiaires le montant des sommes qui ont été payées au cours de l'année précédente.

D'autre part, les personnes qui reçoivent des traitements, salaires, pensions et rentes viagères de débiteurs domiciliés ou établis hors de France sont tenues de déclarer elles-mêmes les sommes qu'elles ont reçues à ce titre pendant ladite année.

Les imprimés sur lesquels doit être établis la déclaration relative à l'année 1957 seront envoyés directement aux personnes qui auront à les utiliser par la Direction départementale des Contributions Directes du lieu de leur domicile.

Dans le cas où ces imprimés ne leur parviendraient pas en temps voulu, il leur appartiendrait d'en faire retirer un exemplaire, soit dans les bureaux de la Direction, soit au bureau de l'Inspecteur du lieu de leur domicile.

Auto-Ecole MIR

Les Arcades — B 3 — SISTERON
Télé 247

TOUS PERMIS

Voitures Poids Lourds
Transports en commun

LE COIN DE LA CUISINIERE

Pommes au riz méringuées

Quantités : 1 paquet de Gâteau de Riz « Minute » ANCEL vanille, 3/4 de litre de lait, 2 œufs, 500 grs de pommes (des reinettes de préférence), un peu d'eau, 75 grs de sucre, 1 sachet de Sucre vanilliné ANCEL.

Pour la meringue : 25 grs de sucre en poudre, 1 sachet de sucre vanilliné ANCEL, 2 blancs d'œufs.

Pour saupoudrer : un peu de sucre semoule.

Préparation : Préparez d'après le mode d'emploi sur l'étui un Gâteau de Riz « Minute » ANCEL et après cuisson ajoutez-y en remuant les deux jaunes d'œufs battus et les fruits confits coupés en petits dés. Versez le Gâteau de Riz dans un plat beurré allant au four.

Entre-temps, pelez les pommes, enlevez-en les cœurs, émincez-les et pochez-les au sirop avec les 75 grs de sucre et le sachet de sucre vanilliné ANCEL. Répartissez-les ensuite sur le Gâteau de Riz et recouvrez le tout avec la méringue préparée avec la neige très ferme des deux blancs d'œufs, le sucre et le sucre vanilliné. Poudrez le dessus de sucre semoule et repassez le plat pendant 5 minutes encore au four très doux.

Ce dessert se sert chaud.

---

chez **MUSSO**

5, Rue Saunerie

Grande liquidation

d'Articles d'Enfants

PANTALONS CULOTTES
BLOUSES PULL-OVER
CHEMISES CHAUSSETTES
etc... etc...

Tous ces articles sont sacrifiés au 40 % au-dessous de leur prix

du 15 Janvier à fin Février

Imprimerie LIEUTIER
25, Rue Droite — SISTERON
Directeur - Gérant : Marcel LIEUTIER

Aux Meubles Sisteronnais

Télé 093 57, Rue Droite — SISTERON Télé 093

LES MEILLEURS MEUBLES AUX MEILLEURS PRIX

TOUTE LA LITERIE — BALATUM

GRAND CHOIX DE CHAMBRE A COUCHER SALLE A MANGER

Fabrication garantie Grande facilité de paiement

Voyez notre CHAMBRE RECLAME en 160, 3 portes, glace, UNIQUE 49.000

LA BONNE ADRESSE : 57, Rue Droite (ne pas confondre)

ELECTRICITE GENERALE

A. LATIL

27, rue Droite — SISTERON

Magasin de Vente
et d'Exposition

Grand Choix de LUSTRERIE

T. S. F.

Agent ELECTROLUX

Appareils Frigorifiques
Aspirateurs Cireuses

Facilités de Paiement

DEPANNAGE
de tous Appareils Ménagers
et Radio toutes marques

Installation Force et Lumière
Moteurs et Pompes Electriques
Electro-Clôtures

Devis gratuit — Nous consulter

POISSONNERIE DES ARCADES

Télé 273
SISTERON

Truites vivantes
Ecrevisses Langoustes
Coquillages Poisson congelé

LA FRAICHEUR DE LA MER
AU PIED DE LA CITADELLE

TAXI MOURIÈS

AMBULANCE CHAUFFEE

VOYAGES TOUTES DISTANCES
de jour et de nuit

Tél. : jour 37 et 150 — Nuit 37

Achetez
Scooter, Auto
Camion, Car.

AVEC LA FORMULE
CRÉDIT-EXPRESS

- décision rapide
- formalités simples
- conditions les meilleures
- aucun frais de dossier

SOCRÉA
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30 MILLIONS
SIÈGE SOCIAL : GAP (H.-A.) TÉLÉPH. 11.26
DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS

Agence L'ABEILLE
Assurances de toute nature

ALIBERT
Rue de Provence — SISTERON

W. VIGNET

Rue de Provence
SISTERON

PARTS
E.D.F.
1958
INDEXÉES A
100 %
PR

Le froid est là... n'attendez plus !

PASSEZ VOS COMMANDES DES A PRESENT

C'est plus sûr

E. JOUVE Avenue de la Libération
Tél. 43 — SISTERON

CHARBONS DE TOUTES QUALITES

CONCESSIONNAIRE « DIENER »

Francis JOURDAN

Avenue des Arcades B 8 — SISTERON

© VILLE DE SISTERON

ETAT-CIVIL

du 7 au 16 Janvier 1958

Mariage : André Gustave Frédéric Célestin Lieutier, négociant en bestiaux et Ginette Germaine Jeannette Latil, sans profession, domiciliés à Sisteron.

AMATEURS DE BON CAFE
MENAGERES CAFETIERS
achetez vos Cafés, grain, moulu, à la
Torréfaction BOUCHET
30, rue Saunerie, SISTERON — Tél 120
CAFES BOUCHET
Parfum — Arome — Qualité

SPORTS

FOOT-BALL

L'équipe de l'Union Sportive de La Saulce est venue dimanche dernier sur le Stade de Beaulieu, à 15 heures, jouer un match amical contre l'équipe locale dans laquelle figuraient quelques joueurs de réserve.

C'est par 5 buts à 4 que les visiteurs ont gagné ce match qui fut joué correctement et qui servit aux deux équipes d'un excellent entrainement.

* * * *

Demain, sur le Stade de Beaulieu, Sisteron-Vélo recevra l'excellente équipe de Saint-Savournin en match de championnat. Ce match promet d'être très suivi et l'équipe Sisteronnaise mettra tout son savoir-faire en œuvre car vu son classement dans ce championnat, cette partie est d'une importance capitale.

Souhaitons donc une victoire des locaux. Coup d'envoi à 15 heures.

* * * *

Nous sommes heureux d'apprendre aux nombreux sportifs Sisteronnais que M. le Maire vient d'être avisé qu'une somme de 2.000.000 de francs venait d'être accordée pour les aménagements du Stade Municipal.

Une somme de 500.000 francs venait d'être également accordée pour les aménagements du terrain sportif scolaire.

TAXI GALVEZ
s'adresser
BAR DU COMMERCE

Etude de Me Edgar MALPLAT
notaire à SISTERON

Première Insertion

Suivant acte reçu par Me MALPLAT, notaire à SISTERON, le sept Janvier mil neuf cent cinquante huit, enregistré à SISTERON le neuf Janvier mil neuf cent cinquante huit, bordereau 98 ext 19/32

Monsieur Martial Arsène SCALA, commerçant, et Madame Jeanne LOUIS, commerçante, son épouse, demeurant ensemble à SISTERON, rue de Provence, numéro 8

ont vendu à Monsieur Eugène Charles VIVES, commerçant, demeurant à SISTERON, rue de Provence, no 8, époux de Madame Francine Irène PAOLILLO

un fonds de commerce de Bar, Bimbeloterie auquel est annexé la gérance d'un Débit de Tabacs sis et exploité à SISTERON, rue de Provence, no 8, immatriculé au registre tenu au greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE sous le numéro 57 A 90 et à l'INSEE sous le numéro 783 04 209 0004

Ladite vente a eu lieu moyennant le prix principal de Trois Millions Cent Cinquante Trois Mille Cent Trente frs (3.153.130 frs) s'appliquant aux éléments incorporels pour Deux Millions Huit Cent Cinquante Six Mille francs (2.856.000 frs) au matériel pour Cent Quarante Quatre Mille francs (144.000 frs) et aux marchandises pour Cent Cinquante Trois Mille Cent Trente frs (153.130 francs).

L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au trente Octobre mil neuf cent cinquante sept.

Les oppositions s'il y a lieu devront être faites par acte extra judiciaire au plus tard dans les dix jours de la dernière insertion, à peine de forclusion, et seront reçues en l'étude de Me MALPLAT, notaire à SISTERON, domicile élu.

Pour Premier Avis
Signé : MALPLAT, notaire.

La Direction Départementale du Travail et de la Main-d'Œuvre des Basses-Alpes communique :

L'attention des employeurs assujettis à la législation sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre est appelée sur les formalités qui leur incombent, au début de chaque année, en application de la loi du 26 Avril 1924 modifiée par le décret no 55-689 du 20 Mai 1955 (J. O. du 22 Mai 1955) et du décret du 13 Janvier 1956 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 26 Avril 1924 (J. O. du 14 Janvier 1956).

Tous les chefs d'entreprises industrielles et commerciales agricoles ou forestières, ainsi que ceux assujettis à cette législation depuis la publication du décret du 20 Mai 1955 doivent adresser aux Préfets dans la première quinzaine du mois de Janvier, une déclaration comportant notamment :

1o) La liste des bénéficiaires employés par eux pendant l'année écoulée en spécifiant la période d'utilisation de chacun d'eux ;

2o) La nomenclature, par métiers et activités individuelles, de tous les emplois existant dans l'entreprise au moment de la déclaration, cette nomenclature valant offre d'emploi jusqu'au 31 Décembre de l'année en cours pour le nombre de bénéficiaires manquant éventuellement dans l'entreprise.

Cette déclaration doit être établie en trois exemplaires et accompagnés d'une enveloppe timbrée portant l'adresse de l'employeur pour le retour d'un des exemplaires.

Le modèle de cette déclaration a été publié en annexe au règlement d'administration publique du 13 Janvier 1956, au Journal Officiel du 17 Janvier 1956. Les employeurs peuvent également se procurer les imprimés servant à l'établissement de cette déclaration dans les librairies administratives.

Pour tous renseignements complémentaires, les employeurs peuvent s'adresser au Service Départemental de la main-d'œuvre à Digne, av. P. Martin.

VIENT DE PARAITRE

Guide Pratique de Droit Rural
par G. VIOSSAT
Juge de Paix à Sisteron

Préface de R. BLONDELLE
Sénateur de l'Aisne
Président de l'Assemblée permanente des Présidents des Chambres d'Agriculture.

Le droit rural, ensemble des règles juridiques s'imposant aux agriculteurs et plus généralement à tous les techniciens ruraux, s'est développé de façon surprenante ces dernières années, à tel point qu'une récente codification a été nécessaire sous le titre « Code Rural ».

Ceux qui vivent de ou pour la terre ne peuvent plus ignorer les règles essentielles auxquelles ils sont soumis sans risquer de se trouver dans des situations préjudiciables à leurs intérêts ou même à leur liberté. Le but de cet ouvrage est de les exposer sous une forme claire et précise, avec nombreux exemples et schémas à l'appui. Les termes techniques ont été évités le plus possible pour n'employer qu'un langage accessible à tous ; ceux qui étaient cependant nécessaires ont fait l'objet de définitions nettes ; quiconque, même non spécialiste du droit, doit donc tirer un profit certain de l'ouvrage.

L'auteur ne se borne pas à étudier les questions juridiques classiques de cette matière : il les a fait suivre de l'exposé des règles du Crédit Rural, de la Fiscalité et de la Prévoyance Sociale, Accidents du travail, Assurances Sociales et Allocations Familiales Agricoles, matières touffues et complexes dont l'étude est délicate et dont les intéressés ne peuvent observer les prescriptions qu'avec difficulté. Des tables analytiques et alphabétiques facilitent les recherches.

Sous un faible volume, ce livre réunit tout ce qu'il faut savoir. Il s'adresse particulièrement aux exploitants agricoles, individuels ou en société, propriétaires, bailleurs et preneurs, aux élèves de l'Enseignement Agricole, mais aussi aux assesseurs des Tribunaux Paritaires de Baux Ruraux et à leurs auxiliaires, aux experts agricoles et fonciers, et plus généralement à tous ceux qui doivent ou désirent connaître les règles du droit rural.

Extrait de la table des matières : L'exploitation rurale et sa mise en valeur ; Mode d'acquisition ; Obligations et droits ruraux ; Bornage, clôture, mitoyenneté... Crédit Rural ; Fiscalité Agricole ; Prévoyance Sociale Agricole.

Henri ROLLAND 19, Rue de la Mission SISTERON
Concessionnaire de
Eclairage Moderne de MAGASINS et VITRINES
PUBLICITE

ECLAIRAGE INCANDESCENT FLUORESCENT NEON
Toutes teintes
Tous dessins
Toutes Installations Electriques et Réparations
FORCE et LUMIERE
Références sur la place : Bar DOMINO, Café LE GLACIER, Bar L'ETOILE, HOTEL DU COURS, SELECT HOTEL, HOTEL DES ROUTIERS, etc.

MODERNE STATION-SERVICE MOBIL
DE SAINTE-URSULE
A. RANQUE — SISTERON
ESSENCE HUILE
LAVAGE GRAISSAGE VIDANGE
Toutes Marques

FACILITE DE PAIEMENT
RANUCCI 25, Rue Saunerie — SISTERON
ARMES — ELECTRICITE — INSTALLATION « NEON » toutes teintes

RICHAUD Georges
Radio Diplômé — Nouvelle Avenue — SISTERON
Grand choix Appareils T. S. F. Laboratooire de dépannage Reprises
Agent RADIOLA — SCHNEIDER — GRAMMONT
Poste Piles - Secteur PIZON - BROS et MINICAPTE
Auto - Radio RADIOMATIC
Appareillage Electro - Ménager THERMOR
Machine à laver LINGEX-BONNET Réfrigérateurs SIBIR-BONNET
Couvertures Chauffantes — Fers — Rasoirs — Radiateurs
Vente de Disques, Tourne disques, Electrophones
FACILITES DE PAIEMENT

M. SCALA, Rue de Provence, SISTERON

© VILLE DE SISTERON